



16ème législature

Question N° : 2327	De M. Dominique Potier (Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Recherche et prise en charge de la fibromyalgie	Analyse > Recherche et prise en charge de la fibromyalgie.
Question publiée au JO le : 18/10/2022		

Texte de la question

M. Dominique Potier interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'état de la recherche et la prise en charge de la fibromyalgie. Reconnue par l'Organisation mondiale de la santé depuis 1992, cette maladie qui toucherait 1,5 million de personnes en France est une forme de douleur chronique diffuse, associée à une hypersensibilité douloureuse et à différents troubles, notamment du sommeil et de l'humeur. La recherche avance pour comprendre cette pathologie qui, si elle n'altère pas l'espérance de vie, a un impact déterminant sur la qualité de vie et la carrière professionnelle des malades. L'INSERM a ainsi rendu un rapport en 2020 préconisant « une approche multimodale centrée sur le patient pour une prise en charge efficiente sur le long terme ». Les personnes atteintes de fibromyalgie font régulièrement part de la situation d'errance médicale qu'elles vivent et des difficultés de diagnostic pour cette maladie qui a longtemps été catégorisée comme d'origine psychosomatique. Un des enjeux résiduels est dès lors l'apprentissage par le corps médical d'une prise en charge adaptée pour les patients mais également, en amont, d'un diagnostic précoce. Alors que les recommandations de la HAS relatives au processus standard de prise en charge des patients douloureux chroniques et à la collaboration optimale entre ville et structures de recours ne sont toujours pas connues et que le ministère avait annoncé en 2021 l'organisation d'une réflexion sur une journée d'échanges sur la recherche sur la douleur chronique et la fibromyalgie, il lui demande quel est l'état à ce jour des actions engagées par son ministère pour renforcer la recherche et la prise en charge de cette maladie.